

RELEVÉ DES STATIONS

INTRODUCTION

I. — LE COMITÉ DE COORDINATION POUR LES RECHERCHES HYDROBIOLOGIQUES AU LAC TANGANIKA.

Pendant la période 1940-1944, certains naturalistes du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique ⁽¹⁾ discutèrent, sous l'égide de leur Directeur V. VAN STRAELEN, divers projets de recherches hydrobiologiques au Congo belge. Au cours de leurs entretiens, il fut décidé de consacrer toute leur activité au lac Tanganika. Le Directeur de l'institution développa en conséquence les ressources et l'outillage du Musée.

A la fin de 1945, le programme présenté fut accepté par le Ministère des Colonies de Belgique. A l'initiative de M. P. STANER, Directeur de l'Agriculture, le Ministère des Colonies institua, au début de 1946, un Comité de coordination pour les recherches hydrobiologiques au lac Tanganika.

Ce Comité, présidé par M. VAN STRAELEN, Directeur du Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique ⁽¹⁾, organisa une mission hydrobiologique chargée de l'exploration générale du lac Tanganika pendant une année.

II. — BUT DE LA MISSION HYDROBIOLOGIQUE AU LAC TANGANIKA.

L'exploration du lac Tanganika (1946-1947) a pour but la reconnaissance du milieu, de la faune et de la flore du lac, ainsi que des principaux estuaires.

Elle constitue une première prise de contact, destinée à rassembler des éléments de départ, soit pour des recherches scientifiques pures, soit pour des problèmes de biologie appliquée.

⁽¹⁾ Par arrêté du Régent en date du 3 septembre 1948, le Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique devient INSTITUT ROYAL DES SCIENCES NATURELLES DE BELGIQUE.

III. — LES MEMBRES DE LA MISSION.

Le Comité de coordination confia cette mission à cinq chercheurs belges, à savoir :

- MM. E. LELOUP, Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, zoologiste, *chef de la mission*,
 A. CAPART, Conservateur adjoint au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique, zoologiste,
 J. KUFFERATH, Chimiste au Laboratoire intercommunal de Bruxelles, chimiste,
 M. POLL, Attaché au Musée du Congo belge, ichtyologiste,
 L. VAN MEEL, Assistant au Jardin botanique d'Anvers, botaniste.

IV. — RESSOURCES.

Cette mission a été subsidiée par le Ministère des Colonies, par le Fonds national de la Recherche scientifique (F.N.R.S.) et par le Comité spécial du Katanga (C.S.K.).

Le Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique apporta la contribution la plus importante à la préparation matérielle de la mission, non seulement au point de vue financier, mais aussi par l'emploi des ressources de son outillage. Actuellement, son personnel se dévoue pour mettre en valeur la documentation recueillie au cours de l'exploration.

La Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (C.F.L.) consentit à louer, à des conditions favorables, un de ses bateaux naviguant sur le lac Tanganika, le vapeur « BARON DHANIS ».

V. — ACTIVITÉ GÉNÉRALE DE LA MISSION.

Du 26 septembre 1946 au 21 décembre 1947, l'activité de la mission se répartit, chronologiquement, en trois périodes principales :

- du 26 septembre 1946 au 8 décembre 1946;
- du 9 décembre 1946 au 1^{er} juin 1947;
- du 2 juin 1947 au 21 décembre 1947.

A. — DU 26 SEPTEMBRE 1946 AU 8 DÉCEMBRE 1946.

- 26 septembre-11 octobre 1946 : traversée Anvers-Lobito, à bord de l'« ARMAND GRISAR ».
- 11 octobre-16 octobre 1946 : étape Lobito-Dilolo-Tenke-Bukama-Kabalo-Albertville.

16 octobre-28 novembre 1946 : installation de la base de la mission à Albertville, centre de ses recherches. Préparation du matériel de récolte et de conservation ainsi que des réactifs et des solutions de contrôle.

En attendant que le bateau « BARON DHANIS » soit mis à leur disposition, les membres de la mission explorent les environs immédiats d'Albertville, depuis la Lubileye au Sud jusqu'à la Lugumba au Nord.

28 novembre-8 décembre 1946 : aménagement et équipement du « BARON DHANIS » en vue d'explorations hydrobiologiques.

B. — DU 9 DÉCEMBRE 1946 AU 1^{er} JUIN 1947.

Exploration du lac à bord du « BARON DHANIS ».

9 décembre 1946-26 février 1947 : le capitaine J. VAN MALCOTTE commande le bateau. En l'absence de l'échosondeur, visite des baies situées au Nord et au Sud d'Albertville, surtout entre le 5° et le 7° degré de latitude Sud, c'est-à-dire entre les limites Kolobo-Malagarasi au Nord et Moba-Utinta au Sud. Stations : n° 1 à n° 149 (cartes 1, 2, 3).

Du 20 au 31 janvier 1947, la mission a été accompagnée par MM. V. VAN STRAELEN, Président du Comité, et G. DE WITTE, Conservateur au Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique.

26 février-3 mars 1947 : vérification et réparations aux machines et à l'électricité du bord. Installation de l'échosondeur.

Le capitaine ELAVIA prend le commandement du bateau.

4 mars-5 avril 1947 : deux voyages d'exploration dans la partie méridionale du lac. Stations : n° 150 à n° 229 (cartes 4, 5).

6 avril-14 mai 1947 : deux voyages d'exploration dans la partie septentrionale du lac. Stations : n°s 230 à 301 (cartes 6, 7).

15 mai-18 mai 1947 : repos. Préparatifs de débarquement.

19 mai-1^{er} juin 1947 : explorations complémentaires. Au Nord d'Albertville, surtout au large de l'estuaire de la Malagarasi, stations : n° 302 à n° 314 (19-23 mai); au Sud d'Albertville, dans le polygone Albertville-Moba-Mwerazi-Utinta-Edith Bay-Albertville, stations : n° 315 à n° 324 (26-31 mai); au large d'Albertville, sur le trajet Lugumba-Kungwe-Albertville, stations : n°s 325-327 (1^{er} juin) (carte 8).

C. — DU 2 JUIN AU 21 DÉCEMBRE 1947.

Exploration des environs d'Albertville, par la terre et par le lac. Stations : n° 328 à n° 368, n° 370 à n° 384, n°s 386, 524, 525, 526 (carte 9).

Stations hydrographiques au large de l'île Kavala, à bord de l'URUNDI. Stations : n° 351bis, n° 369, n° 385 respectivement le 17 août, le 8 octobre et le 27 novembre 1947 (carte 9).

Exploration de la région du lac Kivu. Stations : n° 501 à 523 (16 juin-2 juillet 1947) (carte 10).

VI. — ACTIVITÉS.

L'activité générale des membres de la mission a été consacrée aux observations, diurnes et nocturnes, suivantes :

A. — ZOOLOGIE.

a) Plancton : pêches horizontales ou verticales au moyen de filets NANSEN et APSTEIN.

b) Invertébrés libres et vertébrés : b¹) Exploration terrestre. Récolte à la main au cours de débarquements; b²) Exploration aquatique. Emploi d'épuisettes, du sondeur GILSON, de petites dragues avec ou sans herse, de petits chaluts à crevettes, de chaluts à fers déclinants, de chaluts à panneaux, de nasses; tamisage de sédiments et de détritrus.

Plus spécialement pour les poissons : pêche à la ligne ordinaire et aux lignes de fond, au filet dormant, à la senne, au carrelet, au filet à fines mailles, au grand filet de stramine; achat aux indigènes; récolte par personnes étrangères (missionnaires, colons, indigènes). Les poissons non conservés sont mesurés et pesés en vue d'une étude statistique.

c) Parasites. Les poissons non conservés sont examinés et disséqués au point de vue des crustacés et vers parasites.

B. — BOTANIQUE.

a) Exploration terrestre. Récolte et annotation des plantes terrestres qui composent le tapis végétal des rives du lac, notamment les hélophytes et les géophytes. Relevés des associations et de l'écologie. Récolte des plantes herbacées et ligneuses : fougères, champignons, mousses, lichens des rives du lac, des rives d'étangs et de marais, des rochers, des collines, des vallées ou des massifs montagneux.

b) Exploration aquatique. Pêches diurnes ou nocturnes, horizontales ou verticales du microplancton au moyen de filets APSTEIN ou NANSEN. Récolte à la main ou au grappin des phanérogames ou cryptogames dans le lac, les rivières, les torrents; observations sur les associations et l'écologie. Étude des rives rocheuses et sablonneuses du lac, surtout des massifs rocheux avec leur végétation algologique. Étude des suintements sur roches diverses. Récolte des épiphytes sur plantes aquatiques.

C. — CHIMIE.

Préparation des réactifs et des solutions titrées. Prélèvement d'échantillons d'eau en surface, en profondeur ou à des niveaux intermédiaires au moyen du treuil à main; analyses et recherches suivant le temps ou l'opportunité de : résistivité, O₂, H₂S, CO₂ libre, silice dissoute, PO₄, NH₄, NO₃, alcalinité (et dureté carbonatée) CO₃, CO₃H, oxydabilité, mesures de pH; conservation d'échantillons typiques en vue d'analyses en Europe de Ca, Mg, K, Na, SO₄, Cl et des éléments mineurs.

D. — BATHYMÉTRIE.

Septante-huit lignes transversales, longitudinales ou obliques d'échosondage ont été réalisées sur toute la superficie du lac depuis l'extrême Sud jusqu'à l'extrême Nord (carte 12).

E. — MÉTÉOROLOGIE.

Le météorologiste prévu n'a pas été adjoint à la mission. Seules, les observations courantes ont pu être effectuées, et ce dans les mesures du possible, au moyen des instruments suivants : thermohygrographe, thermographe, psychromètre, solarimètre, pyréliomètre, petit baromètre portatif, anémomètre, pluviomètre, évaporomètre.

F. — HYDROGRAPHIE.

Examen de quelques conditions physiques de l'eau : la transparence au moyen du disque de SECCHI, la coloration au moyen de l'échelle de FOREL, la température par thermomètres ordinaires et à renversement, sondages en profondeur au moyen d'un treuil à main, installation d'un marégraphe, mesure des courants et du débit des principales rivières.

G. — GÉOLOGIE.

Prélèvement et conservation de roches et de sédiments récoltés au cours : a) des explorations terrestres; b) des sondages en profondeur; c) du tamisage des échantillons ramenés par le sondeur GILSON, les dragues ou les chaluts.

VII. — APPAREILS ET INSTRUMENTS EMPLOYÉS.

A. — SONDAGES.

a) En eau profonde, de 0 à —5 m., les sondages ont été effectués, soit à l'aide d'un bâton gradué, soit au moyen de sondes à main graduées (S.).

b) En eau plus profonde que —5 m., on a employé, soit b^1) une machine à sonder LUCAS (S.), manipulée à la main et pourvue de 300 m. de câble ⁽²⁾, ou un treuil ordinaire (S.) à frein à câble, pourvu de 1.500 m. de câble ⁽²⁾ ainsi que d'une poulie métrique de 50 cm. de circonférence et d'un compte-tours électrique, soit b^2) un échosondeur-enregistreur (É.R.) ⁽³⁾ prévu pour 1.800 m. de profondeur.

Les plombs de sonde, de forme cylindrique, pesaient 7, 15 ou 21 kg.; leur partie inférieure était munie d'un tube en acier (longueur : 25 cm., diamètre : 2,5 cm.) destiné à ramener un échantillon du fond.

c) Jusqu'à 50 m. de profondeur, on a utilisé, de préférence, le sondeur GILSON (S.G.) ⁽⁴⁾.

d) Pour les grandes profondeurs, on a essayé un sondeur du type EKMAN (tube : 75 cm. de longueur, 4 cm. de diamètre); dans la majorité des sondages, la vase trop fluide s'écoulait du tube au cours de la remontée.

B. — DRAGUES.

Les dragues utilisées présentaient une ouverture rectangulaire encadrée, soit a) d'une monture en fer légère (d.) (17,5 × 40 cm.); soit b) d'une monture en fer lourde (D.) (75 × 25 cm. ou 50 × 25 cm.), munie d'une barre pivotante, médiane, parallèle au grand côté, pourvue respectivement de 5 ou 3 paires de fortes dents en fer pointues (15 cm. de longueur; 1,5 cm. de côté à la base carrée) et formant herse.

C. — FILETS À PLANCTON.

a) Filets APSTEIN (F.P.), pour les pêches en surface ou verticales, horizontales ou obliques, depuis une profondeur déterminée jusqu'à la surface, en soie de Zurich : a^1) n° 25, pour le microplancton (ouverture circulaire : 15 cm. de diamètre; longueur : 50 cm.); a^2) n° 3, pour le macroplancton (ouverture circulaire : 45 cm. de diamètre; longueur : 1,50 m.).

⁽²⁾ Câble d'acier galvanisé de 2,5 mm. de diamètre, à 6 torons de 7 fils, à âme textile, d'une résistance de 130-140.

⁽³⁾ Constructeurs « HENRY HUGHES and Son, LTD », Londres.

⁽⁴⁾ GILSON, G., 1906, *Description d'un sondeur-collecteur et remarques sur le prélèvement d'échantillons du fond de la mer.* (Conseil Exploration Mer, Publ. Circ., n° 35.)

b) Filets NANSEN (F.N.), pour les pêches verticales ou obliques entre deux profondeurs déterminées, en soie de Zurich : b^1) n° 25 (ouverture circulaire : 15 cm. de diamètre; longueur : 1,50 m.); b^2) n° 3 (ouverture circulaire : 45 cm. de diamètre; longueur : 2,50 m.).

D. — CHALUTS.

En cordes de chanvre, fabriqués en Belgique, traînés en vitesse soit sur le fond, soit en surface, tirés par un câble de 9 mm. de diamètre.

a) Grand chalut à panneaux V.D. (CHA) : panneaux : 100×75 cm.; — filet : ouverture, 6×3 m.; longueur, 6,5 m.; largeur du fond, 1 m.; côté des mailles, du début : 3 cm., du fond : 2 cm.

b) Chalut à fers déclinants (Ch.F.) : fers : 100×40 cm.; — barre : 10 cm. de diamètre; — filet : ouverture, 4×1 m.; longueur, 4 m.; côtés des mailles du fond, 1 cm.

c) Petit chalut à patins (Ch.) : ouverture, 125×25 cm.; — filet : longueur, 1,5 m.; côtés des mailles, 0,5 cm.

E. — FILETS ET ENGINES POUR LA PÊCHE AUX POISSONS.

a) Grand filet vertical (F.V.) : en stramine, employé pour la récolte des alevins, conique : 2 m. de diamètre d'ouverture circulaire, 6 m. de longueur.

b) Grande senne, le « Mukwao » indigène (Muk.) : mailles de 1 cm. de côté, faits en Belgique en cordes de chanvre ou par des pêcheurs indigènes au moyen de ficelles de pneus usagés mis à la disposition de la mission par l'Administration du Congo belge : b^1) longueur : 40 m., largeur : 2 m. au centre; b^2) longueur : 52 m., largeur : 2,5 m. au centre.

c) Filets dormants ou « gill nets », le « Makila » indigène (Mka.) : même mode de confection que pour la senne : c^1) 4 nappes de 100 m. environ, total : 420 m. de longueur, hauteur : 1,5-2 m., mailles de 5-8 cm. de côté, volés à Moliro, le 13 mars 1947; c^2) 1 nappe de 120 m. de longueur, 2 m. de hauteur, 8 cm. de côtés de mailles, après le 15 mars 1947.

d) Grande épuisette à « N'dakala », le « lusenga » indigène (Lus.) : en toile pour moustiquaires, ouverture allongée de 1 m. environ de diamètre, profondeur au centre : 40-50 cm.

e) Carrelets (CA.) : monture en fil de fer galvanisé; 2 m. de côté, filet à mailles de 1 cm. de côté.

f) Cannes (Li.) : pour la pêche ordinaire, à la traîne ou à la ouiller.

g) Lignes de fond (Li.Fo.) : avec 1 à 150 hameçons divers.

h) Petites épuisettes (Ép.) : ordinaires, en toile pour moustiquaires.

i) Nasses (N.) : confectionnées par les autochtones sur le type des nasses indigènes (N.i.), au moyen soit de joncs, soit de treillis en fil de fer galvanisé, avec des mailles de 0,5 ou de 1 cm. de côté.

F. — EXPLORATIONS TERRESTRES.

On désigne ainsi les récoltes réalisées lors d'excursions ou de débarquements. Elles intéressent les plantes et les animaux vivant sur ou dans la terre ou les rochers, sur les rives, les plages, au bord des lacs et des cours d'eau, dans les étangs, les mares, les suintements, etc.

Les organismes furent recueillis à la main ou au moyen de pinces, de grappins (Gr.), de bêches, de déplantoirs, de racloirs (R.), de canifs, d'épuisettes (Ép.), etc.

G. — PRÉLÈVEMENTS D'ÉCHANTILLONS D'EAU.

a) Les échantillons d'eau ont surtout été prélevés au moyen de bouteilles à renversement (B.E.) du type NANSEN, employées soit isolément, soit en séries de cinq.

Construites en bronze antiacide et étamées intérieurement; chaque bouteille contient 1.100 cm³ d'eau, ce qui permet l'emploi de 100 cm³ d'eau pour les observations chimiques immédiates et la conservation de 1.000 cm³ d'eau en vue d'un examen postérieur en laboratoire. Ces 1.000 cm³ sont conservés dans des boîtes cylindriques d'un litre, en laiton étamé et hermétiquement soudées.

Les thermomètres qui accompagnaient les bouteilles étaient des « Deap Sea Thermometers » à renversement, gradués en 1/10 de degré C° de —2 à +30 C°.

b) On a employé, mais rarement, une pompe aspirante et foulante (po.), type : pompe suédoise à palettes, d'un débit de 30 litres/minute en 60-65 coups.

H. — COULEUR DE L'EAU.

Elle a été estimée au moyen de l'échelle de FOREL.

I. — TRANSPARENCE DE L'EAU.

Elle a été évaluée au moyen d'un disque blanc (diamètre : 40 cm.), à l'aide d'une lunette à eau (diamètre : 20 cm.), destinée à supprimer les inconvénients du clapotis.

J. — MARÉES.

Afin de déterminer s'il existe ou non des marées régulières dans le lac Tanganika, un marégraphe-enregistreur très simple fut installé dans une partie abritée du dock de la C.F.L. à Albertville.

VIII. — LE BATEAU : « BARON DHANIS ».

La Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (C.F.L.) a cédé en location, du 9 décembre 1946 au 1^{er} juin 1947, le « BARON DHANIS », bateau normalement employé pour le transport des passagers et des marchandises dans la partie septentrionale du lac (Pl. I, fig. 1).

Ce bâtiment, long de 52 m., avec un creux de 3,40 m., a été construit en 1914, dans les ateliers Cockerill (Hoboken, Belgique). D'un tonnage brut de 876 tonnes et net de 340 tonnes, il est pourvu de deux chaudières d'une surface de chauffe de 80 m². On utilise le bois comme combustible, en moyenne 5 stères à l'heure.

Ce mode de chauffe au bois a constitué un handicap sérieux pour les déplacements d'une certaine durée. En effet, l'approvisionnement régulier en bois exigea que les agents des administrations locales de Moba, Albertville, Fizi et Usumbura assurent, le long des territoires placés sous leur surveillance, des dépôts comprenant parfois plusieurs centaines de stères. Afin de pouvoir visiter régulièrement ces postes à bois, la mission fut donc obligée de calculer ses itinéraires de façon à pouvoir rejoindre souvent les mêmes baies (cartes 11, 12).

Le plus souvent, le bateau ne pouvait pas accoster la rive, soit à cause de son tirant d'eau trop fort, soit à cause du danger de la proximité des rochers. Par conséquent, le chargement du bois devait s'effectuer par l'intermédiaire de baleinières à rames, et ces manipulations demandaient, en moyenne, une journée à l'ancre pour trois jours de navigation.

Le « BARON DHANIS » possède trois ponts superposés et deux mâts de charge à l'avant.

Sur le pont supérieur se trouvent la passerelle de commandement et l'appartement du capitaine ainsi que trois baleinières et le canot de sauvetage. Les installations du pont moyen furent aménagées en réfectoire-salle de travail, en laboratoires et en cabines de logement; celles du pont inférieur, en laboratoires. La cale avant renfermait le bois de chauffage et la cale arrière servait comme magasin de réserves et de matériel.

Sur le gaillard d'avant prirent place l'abri météorologique et les filets de pêche, les nasses, des potences pour sondage. Sur la plage arrière furent fixés les treuils à main, les potences et les poulies métriques, nécessaires pour la prise des échantillons d'eau, de sédiments et du plancton. Le mât de charge gauche servait pour la mise à l'eau et la relève des baleinières; le mât de droite permettait la manœuvre des chaluts, des dragues et des filets de pêche.

Les trois baleinières étaient employées pour le transport du bois ainsi que pour les déplacements des membres de la mission et des pêcheurs lors des explorations des estuaires, des débarquements sur la côte, de la pose des filets dormants, des manœuvres de la senne, etc.

Monté par un équipage indigène de quarante hommes, le « BARON DHANIS » a été commandé successivement par MM. J. VAN MALCOTE et ELAVIA. Excellent

manœuvrier, le capitaine ELAVIA, diplômé au long cours de l'École de Bombay, a conduit le bateau, sur tout le pourtour du lac, dans des baies dont la plupart accueillaient pour la première fois une unité d'un certain tonnage. Il n'a ménagé ni son temps ni ses peines et il fut, pour les membres de la mission, un vrai collaborateur.

IX. — REMERCIEMENTS.

Une exploration de cette envergure pouvait difficilement accomplir sa tâche sans de nombreux concours.

A l'intervention du Gouvernement britannique, les autorités du Tanganyika Territory et de la Rhodésie du Nord ont accordé les facilités nécessaires pour le débarquement, la pêche, l'approvisionnement dans les eaux territoriales ainsi que sur les rives des régions dépendant de leur administration. Que leurs représentants, MM. les District Commissioners de Kigoma (Tanganyika Territory) et d'Abercorn (Rhodésie du Nord), veuillent trouver ici l'expression trop brève de la gratitude qui leur est due.

Des personnalités belges et étrangères apportèrent à la mission un concours sans réserve, soit dans les limites de leurs pouvoirs ou de leurs responsabilités, soit dans le cadre de leurs activités. Les membres de la mission se font un devoir de leur adresser leurs plus vifs remerciements. Ce furent :

EN BELGIQUE :

MM. M. VAN DEN ABEELE, Directeur général au Ministère des Colonies;
F. VAN BRÉE, Directeur à la Société Générale de Belgique;
A. GUILLAUME, Secrétaire général du Comité Spécial du Katanga.

AU CONGO BELGE :

A Léopoldville :

M. E. JUNGERS, Gouverneur général du Congo belge.

A Elisabethville :

MM. H. KEYSER, Gouverneur de la Province d'Élisabethville;
G. DUBOIS, Directeur au Comité Spécial du Katanga.

A Albertville :

MM. R. WAUTHION, Commissaire de District, qui inlassablement se dévoua pour la réussite de la mission et mit à son service toutes ses ressources administratives;
E. D'ORJO DE MARCHOVELETTE, Commissaire de District;
L. LAMBO, R. BAUDE, R. ROLAND, Administrateurs territoriaux;
M. BRICHOT, Agent territorial;
M. OLYSLAGER, Agronome-adjoint à l'État;
D^r STEINFORT, D^r VAN DAMME, médecins;
F. TRICOT, Administrateur-Directeur général à la Compagnie des Chemins de Fer du Congo Supérieur aux Grands Lacs Africains (C.F.L.), qui veilla sans cesse à résoudre les difficultés matérielles qui auraient pu entraver la marche régulière de l'expédition;

MM. E. VAN LOOCK, Directeur à la C.F.L.;
 J. CAMBIER, Secrétaire à la C.F.L.;
 P. BOUSIN, M. BRUYÈRE, Ingénieurs à la C.F.L.;
 F. BERGUET, H. SOUDAN, M. CŒURDEROI, Capitaines à la C.F.L.;
 J. DEMEY, J. HÉGER, Agents-délégués du Comité Spécial du Katanga.

A Fizi :

M. A. DE RIJCKE, Administrateur territorial.

AU RUANDA-URUNDI :

A Usumbura :

MM. M. SIMON, Résident du Ruanda-Urundi;
 S. STRAUNART, Secrétaire du Gouvernement.

A Rumonge :

M. SOUKA, Agent territorial.

A Shangugu :

M. R. BOURGEOIS, Administrateur territorial.

AU TANGANYIKA TERRITORY :

A Kigoma :

Captain L. P. LANE, Commandant du port;
 M. G. CLAUS, Consul de Belgique.

EN NORTH RHODESIA :

A Abercorn :

M. H. BRÉDO, Directeur du Laboratoire des Recherches Antiacridiennes.

On ne peut passer sous silence l'aide efficace apportée, notamment dans les relations de la mission hydrobiologique avec les populations, par les RR. Pères Supérieurs et les Membres de la Société des Missionnaires d'Afrique (PÈRES BLANCS) de Baudouinville, d'Albertville et de Pala au Congo belge, de Kigoma, de Kirando et de Kala au Tanganyika Territory, ainsi que par les RR. Mères Supérieures et les Membres de la Congrégation des Sœurs de Notre-Dame d'Afrique (SŒURS BLANCHES), d'Albertville au Congo belge et de Kala au Tanganyika Territory.

X. — RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES STATIONS.

Tous les objets désignés sous un même numéro ont été recueillis en même temps, dans une même localité.

Chaque numéro du répertoire correspond à une station de récoltes comprenant soit un, soit plusieurs genres d'opérations : pêche à la ligne, dragage, sondage, prélèvement d'échantillons d'eau, etc.

XI. — DOCUMENTATION PHOTOGRAPHIQUE.

Les photographies représentées dans les planches hors-texte I à XV donnent une idée générale des localités explorées.

Les auteurs de ces photographies sont MM. A. CAPART (C.), L. VAN MEEL (M.) et M. POLL (P.).

Musée royal d'Histoire naturelle de Belgique (1).

Abréviations employées dans le répertoire.

A. = achat aux indigènes.	Li. = pêche à la ligne à main.
B.E. = bouteille à eau.	Li.Fo. = pêche à la ligne de fond.
C. = A. CAPART.	Lus. = filet « lusenga ».
CA. = carrelet.	M. = L. VAN MEEL.
Ch. = petit chalut.	Mka. = filet dormant, « makila ».
CHA = chalut à panneaux.	Muk. = senne, « mukwao ».
Ch.F. = chalut à fers déclinants.	m.P. = filet à microplancton.
C.M. = currentmeter.	M.T. = Mission Tanganika.
d. = petite drague.	N. = nasse.
D. = drague à herse.	N.i. = nasse indigène.
Ép. = épuisette.	P. = M. POLL.
É.R. = échosondeur.	po. = pompe suédoise.
F.N. = filet à plancton NANSEN.	R. = racloir.
F.P. = filet à plancton APSTEIN.	S. = sonde.
F.V. = filet vertical.	S.G. = sondeur GILSON.
Gr. = grappin.	tr. = filet troubleau.
K. = J. KUFFERATH.	V.S. = V. VAN STRAELEN.
L. = E. LELOUP.	W. = G. DE WITTE.